



FO' Lire

Janvier 2016

Mutations 2016 : VOLTE FACE !!!

⚠️ Date limite de dépôt AGORA le 22 janvier 2016

La Direction Générale n'a pas hésité à remettre en cause unilatéralement des dispositions favorables aux agents.

- Elle supprime définitivement pour les catégories A et B le mouvement complémentaire du 1^{er} Mars.
- Elle impose aux agents de catégorie C de demeurer 3 ans sur leur 1^{ère} affectation, à l'exception de ceux qui pourront faire valoir une priorité de rapprochement externe.

La Direction Générale est restée sourde à nos arguments.

Nous rappelons que FO-DGFIP est la seule Organisation Syndicale à revendiquer deux véritables mouvements par an.

N'hésitez pas à faire appel aux militants FO-DGFIP13 pour vos demandes de mutation.

COMITE TECHNIQUE LOCAL

Le CTL est prévu le 12/01/2016

Les sujets seront en priorité :

- Les réorganisations de service,
- Les mises en place de Pôles Juridictionnels et de pôles de contrôles
- Le volet **EMPLOIS 2016**

Quand nous savons que les mesures nationales relatives aux emplois pour 2016 indiquent une suppression de 2111 emplois, on ne voit pas comment dans les Bouches du Rhône nous pourrions appréhender ce CT sous de bonnes augures.

Nous ne manquerons pas de vous faire un compte-rendu sur cette réunion.

GREVE DU 26/01/2016 : RELEVONS LA TETE

Après les attentats de 2015, jamais les discours sur la nécessité de renforcer l'état et la république n'ont été si nombreux.

Malheureusement, les agents des Finances Publiques constatent à ce jour que leur administration est au cœur de l'état, est en voie de paupérisation, pour ne pas dire que son avenir est de plus en plus compromis.

Le syndicat FO-DGFIP13 appelle tous les agents des Finances Publiques à manifester leur mécontentement le mardi 26 janvier 2016 pour la grève dans l'unité la plus large.

LES CENTRES DE CONTACT : CDC ou... Continuons à détricoter en catimini

Après Rouen et Chartres, voici apparaître sur nos écrans le spectre de Carcassonne et de Valence.

Selon l'administration, les règles RH s'inscrivent dans un mouvement général de mouvement pour le 1^{er} septembre 2016.

Flou artistique sur le périmètre de compétences et sur la gestion de ces centres (DRFIP ou nouvelle Direction d'accueil ?)

- On retire petit à petit aux structures locales leurs attributions,
- On ferme les services à l'usager,
- On regroupe les missions en grands pôles départementaux, voire régionaux.

L'objectif non avoué de la Direction Générale, est celui de délester les accueils submergés, de dépecer pièces à pièces les missions du réseau, sans tenir compte des conditions de travail des agents qui vont se retrouver dans ses nouvelles structures.

Cependant, n'hésitez pas à joindre vos représentants FO-DGFIP13 pour toute demande de mutation vers ces sites, car il faut saisir toute opportunité pour rejoindre le département souhaité.

